Un premier migrant expulsé du Royaume-Uni dans le cadre de l’accord « un entré, un sorti » : il va pouvoir déposer une demande d’asile en France (MàJ)

18/09/2025 à 15h10



18/09/2025

Un ressortissant indien, arrivé au Royaume-Uni par embarcation légère, a été expulsé ce jeudi 18 septembre vers Paris à bord d’un vol Air France. Il s’agit du premier transfert dans le cadre de l’accord franco-britannique « un entré, un sorti ».

Confirmée par le ministère de l’Intérieur, son arrivée ouvre une demande d’asile en France, tandis que d’autres expulsions sont déjà programmées. Depuis début août, environ 5 590 migrants ont traversé la Manche vers le Royaume-Uni.

BBC

16/09/2025

Les vols de lundi et mardi sont partis sans aucun migrant clandestin à bord après des recours juridiques de dernière minute et des protestations d'associations pro-migrants.

The Telegraph

13/09/2025

Les premiers renvois de migrants du Royaume-Uni vers la France par avion dans le cadre de l'accord migratoire conclu en juillet sur le principe du "un pour un" auront lieu *"en début de semaine prochaine"*, a indiqué à l'AFP une source aéroportuaire, et *"les premiers départs depuis la France samedi prochain"*, selon le ministère de l'Intérieur.

La Provence

Présenté par les médias outre-Manche comme un accord "*one in, one out*", ce pacte vise à dissuader les arrivées illégales en renvoyant les personnes arrivées au Royaume-Uni via de petites embarcations précaires, organisées par les réseaux de passeurs. Cette décision bilatérale doit aussi favoriser la migration légale : Londres s'engage à accepter en retour des migrants actuellement en France, ayant exprimé leur volonté de s'installer au Royaume-Uni via une plateforme en ligne, et justifiant de liens familiaux ou personnels avec le pays.

Toutes l'Europe